

## Compte rendu du Comité Technique de l'Ardèche du 16 janvier 2018T

Le CTL a été convoqué une première fois le 9 janvier 2018. L'ensemble des organisations syndicales (Solidaires Finances Publiques - CGT - FO) ayant voté contre le projet présenté par le directeur, nous avons été convoqués ce mardi 16 janvier 2018.

Pour dénoncer les suppressions d'emplois subies années après années et les restructurations incessantes, nous avons appelé les agents de Privas à se rassembler devant la DDFiP entre 8h45 et 9h15. Plus de 30 agents malgré la pluie et le froid étaient présents.

Les journalistes du Dauphiné Libéré et de la Tribune sont venues couvrir cette manifestation.



Après ce rassemblement, nous avons participé au CT pour dénoncer l'erreur de calcul de la DG, laquelle a défini une contribution proportionnelle de moins 7,5 agents pour l'Ardèche. La proportion est visiblement erronée surtout lorsque l'on regarde les chiffres des départements voisins. La direction locale n'a apporté aucune justification convaincante et ne sait visiblement pas comment cette contribution proportionnelle est calculée.

Nous attendons des explications argumentées et la correction de ce calcul.

### Déclaration liminaire (cf. pièce jointe)

#### Réponse du DDFiP :

Le DDFiP est obligé de décliner les suppressions d'emplois décidées par nos politiques. Il n'aurait pas de vision à moyen terme....

Il trouve excessif que la DGFIP ait supporté 50% des suppressions d'emplois.

Rappel : la DGFIP représente 6% des effectifs de la Fonction Publique d'Etat mais a subi 50% des suppressions d'emplois.

Le DDFIP nous a confirmé la fusion des SIE de de Privas et de Le Teil avec maintien d'une simple antenne sur cette dernière résidence. Il nous a également indiqué qu'il y avait une réflexion sur les trésoreries en difficulté (6 trésoreries à 3 agents) avec la fermeture de Saint Pierreville annoncée.

## Points à l'ordre du jour

- 1) Évolution des emplois 2018 de la DDFiP de l'Ardèche (pour avis)
- 2) Mise en place, à titre expérimental, du Service d'Appui au Réseau (SAR) (pour information)

### 1/ Evolution = Suppressions d'emplois au 01/09/2018

#### ► Cadres A : 1 suppression

- Suppression de 1 emploi A à la BCR

#### ► Cadres B : 5 suppressions dont 2 transferts (CSRH et RNF)

- Suppression de 3 emplois B en direction (dont 2 transferts CSRH et RNF)
- Suppression de 1 emploi B à la Trésorerie de Bourg Saint - Andéol
- Suppression de 1 emploi B à la Trésorerie de Privas municipale.

#### ► Agents de catégorie C : 6 suppressions dont 1 transfert

- Suppression de 1 emploi C à la direction (transfert RNF)
- Suppression de 1 emploi C au SIE d'Aubenas
- Suppression de 1 emploi C au SIE de Privas
- Suppression de 1 emploi C à la Trésorerie de Joyeuse
- Suppression de 1 emploi C à la Trésorerie d'Annonay
- Suppression de 1 emploi C à la Trésorerie de Les Vans

En 2018, les suppressions à la DGFIP (1591) représente la totalité des suppressions d'emplois de fonctionnaires.

Au niveau national, les 1600 suppressions d'emplois représentent 1,5% des emplois de la DGFIP mais pour la DDFiP 07, elles représentent 3% de ses effectifs....

Aucun élément chiffré ne nous a été donné pour essayer de « justifier » les suppressions d'emplois au 01/09/2018. Il paraîtrait que les services ciblés seraient moins chargés que d'autres dans le département (trésoreries, SIE...) ou plus nombreux que dans d'autres directions de même importance (BCR) ...

Nous avons dénoncé toutes ces suppressions d'emplois qui continuent à désorganiser les services et rendre les conditions de travail intenable. L'ensemble des O.S. ont voté contre le projet du DDFiP.

- suppression d'un poste de cadre A à la BCR : nous avons dénoncé le fait qu'avec cette suppression, la DDFiP ne sera plus présente sur le terrain d'autant plus que les agents des PCE, des SIE n'y vont plus.

Cette suppression est complètement illogique d'autant plus que l'Ardèche est le premier département hors littoral en matière d'hôtellerie de plein air !!!

- suppression de 3 postes de cadre B et d'un de cadre C à la DDFiP : suite à la création des pôles RH régionaux, l'Ardèche y transfert 2 postes de cadre B et un de cadre C. A qui devront s'adresser les agents quand ils auront un problème..... une plateforme ?

- les trésoreries sont également au cœur du cyclone : suppression de 2 postes de cadre B (Bourg-St Andéol et Privas Municipale) et de 3 postes de cadre C (Annonay, Joyeuse, Les Vans). La conséquence immédiate de ces suppressions est que les trésoreries de Bourg-St Andéol et des Vans n'auront plus qu'un effectif de 3 agents (cf réflexion de la DDFiP sur ces postes à 3 agents...). Le DDFiP supprime des emplois dans les trésoreries et rend ainsi la situation intenable. Ensuite, il ferme le poste pour améliorer les conditions de travail !!!
- Enfin les SIE continuent à être dans la tourmente avec la suppression de 2 postes de cadre C (Privas et Aubenas)

Nous sommes également intervenus pour ALERTER à nouveau le DDFiP sur la situation du Sip recouvrement de Tournon qui suite au transfert du recouvrement de l'impôt des trésoreries de Lamastre et du Cheylard au 01/01/2017 est déjà en grande difficulté. Les agents n'ont pas le temps d'effectuer les poursuites, de traiter les courriels (e-contact ou Balfus), de faire des recherches pour les courriers revenus non distribués...

L'arrivée du recouvrement de St Péray au Sip recouvrement de Tournon au 01/01/2018 va doubler la charge du service. Un seul agent arrivant en renfort, la situation ne peut qu'empirer ! Faut-il attendre qu'un agent craque pour que ce service soit renforcé ?

Le DDFiP nous a informé qu'un agent EDR allait traiter les messages e-contact non traités (180) par la trésorerie de St Péray (sous effectif).

Nous avons rappelé au directeur l'obligation de résultat qu'il a en matière de santé et de sécurité pour ses agents.

Nous avons également soulevé les difficultés rencontrées par le PCE (pôle de contrôles et d'expertises) qui, suite au transfert de la BDV (brigade départementale de vérification) à la DIRCOFI au 01/09/2018, voit 50% de ses fiches 3909 (propositions de vérification) rejetées alors que lorsque la BDV (brigade départementale de vérification) était gérée par la DDFiP, ce taux était inférieur à 25%.... Un des objectifs principaux de ce service est le nombre de fiches 3909 « retenues »....

Le DDFiP doit rencontrer la Dircofi sur ce problème.

Ce service étant en plus en sous-effectif de 3 agents (sur 11 postes), nous avons alerté le directeur sur leur impossibilité de remplir les objectifs fixés.

Toutes ces suppressions et annonces de restructurations interrogent et inquiètent les agents des services concernés. Les agents ont besoin de soutien et d'informations de la direction d'autant plus que nous sommes en période de mutation.

## **2/ « Expérimentation » SAR (service d'appui au réseau) en Ardèche**

Que les postes, leurs comptables et les agents attendent de l'aide de la direction, quoi de plus normal quand les suppressions d'emplois les asphyxient au quotidien ! Mais c'est autre chose de mettre « à nu » le comptable public et ses services et de les promettre à une disparition à terme !

Services d'Appui au Réseau : il s'agit toujours de permettre à un comptable délégué d'exercer à distance, pour le compte d'un comptable public délégué en difficulté ou moins bien doté en effectifs, le contrôle et le paiement de la dépense locale comme la prise en charge et le recouvrement des produits locaux d'une ou de plusieurs collectivités dont les pièces comptables et justificatives sont dématérialisées.

Sans oublier les contrôles comptables, la préparation et l'élaboration du compte de gestion sur chiffres, l'anticipation des opérations de clôture, la mise à jour de l'état de l'actif, l'initialisation et la reprise de la balance d'entrée...

Avec le CHD rendu obligatoire avec ces suppressions d'emplois et la dématérialisation imposée sans que pourtant l'aide des directions locales soient toujours au rendez-vous, les méthodes de travail sont uniformisées. Elles entendent transformer les agents, bien malgré eux, en « petits soldats d'une armée » qui n'en est pas moins en déroute. Elles permettent l'industrialisation et donc une division et une spécialisation encore accrues des tâches, synonymes de concentration. L'utilisation des équipes départementales de renfort transforme avec la possibilité du travail à distance leur activité.

Pour ce qui concerne le secteur public local, c'est la logique du « back office » qui s'impose.

Elle correspondra à un transfert de plus en plus grand d'activités vers ces sites spécialisés et industriels. Ce d'autant plus que les directions locales s'empresseront de constater une baisse de la charge de travail dans les postes délégués à qui de nouvelles suppressions emplois seront promises.

Jusqu'à quand cette organisation ? Jusqu'à quand le maintien d'un comptable public assignataire auprès de la collectivité - dont toutes les missions de contrôle qui fondent sa connaissance au quotidien de sa situation financière lui auront été de fait retirées ? Jusqu'à quand sa mission de conseil ?

D'après la direction, les missions transférées ne seront acceptées par la Direction que si le planning de charge du service SPL le permet (période creuse). Or, comme il s'agit d'une expérimentation, le SAR va accepter les missions qui lui seront proposées d'autant plus que le responsable du SAR est également le responsable du service SPL (il sera à la fois juge et partie).

Les missions exercées par le SPL seront réalisées par 2 personnes alors qu'ils étaient 5 il y a encore un an. On peut donc se demander dans quelles conditions les deux personnes qui restent vont exercer leurs missions.

Article du Dauphiné Libéré du 17/01/2018

## **PRIVAS** | Un rassemblement était organisée hier matin devant la Direction départementale de l'Ardèche Finances publiques : les agents se mobilisent contre la suppression de douze emplois dans le département

Hier matin, une trentaine d'agents de la Direction départementale des finances publiques de l'Ardèche se sont rassemblés, avenue du Vane, 1 pour protester contre la suppression de douze emplois. Les trois syndicats majoritaires (CGT, Solidaires et FO) déplorent aussi la fermeture de neuf trésoreries de proximité en trois ans dont, dernièrement, celle de Saint-Pierreville. « L'accueil physique de plus en plus restreint accentue les fractures et les inégalités au sein du département », dénonce l'intersyndicale dans son tract. « Pour l'usager, cela signifie moins de contact physique, des distances rallongées », traduit Julien Petit, secrétaire départemen-

tal de la CGT Finances publiques. « On parle de désintoxiquer le contribuable du guichet », s'inquiète son homologue de Solidaires, Christian Dumas.

### « Les territoires ruraux les plus touchés »

« Ce sont les territoires ruraux comme le nôtre qui sont les plus touchés », renchérit Julien Petit. Actuellement, l'Ardèche compte 405 emplois implantés dans le département, au sein des finances publiques. Mais les agents s'inquiètent de voir ce chiffre baisser davantage avec la dématérialisation des services.

« On n'est pas contre les outils de modernisation mais ils servent d'alibi pour suppri-

mer des emplois », regrette Christian Dumas. Pour eux, l'argument de l'allègement de l'activité avancé pour vanter la retenue de l'impôt à la source pose aussi problème. « Ça ne nous enlève pas du travail. Aujourd'hui, 98,5 % des gens effectuent leur paiement à l'heure », indique le secrétaire de Solidaires. « Nous demandons le renforcement de nos structures et l'arrêt des suppressions des trésoreries de proximité et des emplois », concluait Julien Petit. 1 586 emplois ont été supprimés au sein des Finances publiques cette année en France. Depuis 2011, la direction départementale de l'Ardèche en a perdu, à elle seule, 82.

E.C.



Une trentaine d'agents se sont rassemblés devant la direction départementale, hier, à 8 h 45, pour demander l'arrêt de la suppression d'emplois et de trésoreries de proximité en Ardèche. Le D.L.E.C.